

Paris, le 17 juillet 2025

## **La CADES, acteur majeur des émissions sociales sur les marchés financiers, publie son rapport d'allocation et de performance 2024**

**La Caisse d'Amortissement de la Dette Sociale (CADES), chargée de financer et d'amortir la dette sociale en France, a réalisé 11,7 Md€ d'émissions sociales en 2024. Elle reste à ce titre un des acteurs de premier plan sur les marchés des obligations sociales. Elle publie ce jour son rapport d'allocation et de performance des émissions sociales réalisées en 2024.**

Conformément aux engagements de transparence pris lors de la mise en place du cadre d'émissions sociales en septembre 2020, la CADES publie son cinquième rapport d'allocation et de performance des émissions sociales. Au cours de l'année 2024, la CADES a repris un montant total de 8,8 milliards d'euros de dette qui vient clôturer la reprise de 136 milliards d'euros de dette prévue par la loi ordinaire du 7 août 2020. Au cours de la même année, pour se financer, elle a réalisé 18,1 Md€ d'émissions dont 11,7 Md€ sous forme d'émissions sociales.

Cet engagement social est cohérent avec le rôle de la CADES dans le système français de protection sociale. Le rapport décrit l'ensemble des émissions d'obligations sociales réalisées en 2024 en précisant l'allocation des fonds levés, validée par un rapport d'audit. Il met par ailleurs en perspective les indicateurs de performance associés au système social.

Pour son rapport 2024, la CADES détaille l'évaluation d'impact des émissions sociales pour le risque maladie et notamment les progrès permis en termes de prévention, d'accès aux soins et d'innovation en santé.

Téléchargez l'intégralité du Rapport d'allocation et de performance des émissions sociales 2024 :



### **À propos de la CADES**

Créée en janvier 1996 par le gouvernement français, la Caisse d'Amortissement de la Dette Sociale a pour mission de financer et d'amortir la dette sociale en France par l'émission d'emprunts obligataires à court, moyen et long terme sur les marchés de capitaux internationaux.

Pour mener à bien sa mission, des ressources régulières lui sont assurées par la population française pour le paiement des intérêts et pour l'amortissement de la dette.

Placée sous la tutelle du ministère chargé des finances et du ministère chargé de la Sécurité sociale, la CADES exerce sa mission sous le contrôle du Parlement et du Conseil Constitutionnel.

La liaison de la CADES avec la sphère sociale est assurée par un conseil d'administration et un comité de surveillance qui comprend notamment quatre parlementaires. Ses comptes sont certifiés par un commissaire aux comptes.

Forte de la mission confiée par le Parlement, la CADES s'inscrit comme l'un des maillons essentiels dans la maîtrise et la réduction de la dette sociale en France en s'appuyant sur des mécanismes de financement et d'amortissement efficaces et éprouvés.

Depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2017, les équipes de la CADES et de l'AFT (Agence France Trésor) se sont rapprochées afin de constituer un pôle d'excellence dans l'émission de titres publics français. Dans ce cadre, la CADES a confié à l'AFT la responsabilité opérationnelle de ses activités de financement. La CADES est maintenue en tant qu'entité indépendante garantissant l'effectivité du principe de cantonnement et d'amortissement de la dette sociale, conservant les prérogatives de son président exécutif, du conseil d'administration et de son comité de surveillance. L'AFT agit au nom et pour le compte de la CADES en utilisant ses personnels qu'elle lui a mis à disposition.

Toutes les informations concernant la CADES et ses émissions sont disponibles sur [www.cades.fr](http://www.cades.fr)

### AVERTISSEMENT

*Les présents documents écrits ne doivent pas être diffusés aux États-Unis. Les informations contenues dans les présentes ne constituent pas une offre de valeurs mobilières à vendre aux États-Unis.*

*Les présents documents ne doivent pas être diffusés, directement ou indirectement, aux États-Unis (y compris dans leurs territoires et possessions, un quelconque État des États-Unis et le District of Columbia). Les présents documents ne constituent pas ni ne font partie d'une offre ou d'une sollicitation d'achat ou de souscription de valeurs mobilières aux États-Unis. Les Billets auxquels il est fait référence dans les présentes n'ont pas été et ne seront pas inscrits en vertu de la Loi états-unienne de 1933 sur les valeurs mobilières, telle que modifiée (la « Securities Act »), et ne peuvent être proposés ou vendus aux États-Unis ou à des ressortissants des États-Unis à moins d'être inscrits en vertu de la Securities Act ou d'une exemption des obligations d'inscription de la Securities Act. Aucune offre publique de titres ne sera faite aux États-Unis.*

### Contact CADES

Philippe PETITBON  
Secrétaire général  
Tél. : 01 40 04 15 41  
[philippe.petitbon@cades.fr](mailto:philippe.petitbon@cades.fr)

Maelle VIALE  
Chargée de communication  
Tél. : 01 40 04 15 37  
[maelle.viale@cades.fr](mailto:maelle.viale@cades.fr)